

PLOMB DANS L'EAU DES ÉCOLES : L'ORDRE DES CHIMISTES ATTEND UN ÉTAT DE SITUATION DE LA PART DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

MONTRÉAL, le 10 mars 2021 /CNW Telbec/ - Plus d'un an après la diffusion publique des résultats accablants du taux de plomb dans l'eau des écoles québécoises, l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ) rappelle qu'il attend un état de situation portant sur les vérifications lancées par le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge. L'OCQ est en contact avec le gouvernement à ce sujet et espère obtenir l'information attendue au cours des prochaines semaines. L'OCQ souligne d'ailleurs la collaboration du cabinet du ministre Roberge en ce sens.

« Il est essentiel que le ministre Roberge fasse le point sur la situation et annonce publiquement quelles sont les actions à venir de la part de son ministère et du gouvernement. Quelles démarches ont été entreprises afin de rectifier la situation? Quels sont les résultats pour chacune des écoles québécoises? Quelles sont les démarches envisagées dans le futur? Quelle méthode a été utilisée pour effectuer l'analyse du plomb dans l'eau dans l'ensemble de la province? La population a le droit à des réponses », a rappelé le président de l'OCQ, M. Michel Alsayegh.

L'OCQ ayant comme mission la protection du public en lien avec l'exercice de la chimie, rappelons que l'OCQ a déjà offert sa pleine collaboration dans ce dossier en 2019 lors de la sortie des données sur le plomb dans l'eau dans les écoles québécoises. De plus, l'OCQ a déjà adressé ses recommandations au gouvernement du Québec dans ce dossier : <https://www.ocq.qc.ca/wp-content/uploads/2019/10/communiquelombeau.pdf>.

À propos de l'OCQ

L'Ordre des chimistes du Québec compte plus de 3000 membres œuvrant dans des secteurs aussi variés que la santé, l'environnement, le judiciaire, l'alimentaire ou la recherche. Sa mission est d'assurer la protection du public québécois en matière d'exercice de la chimie, omniprésente dans la vie des Québécois. L'Ordre des chimistes du Québec fait partie des premières organisations professionnelles encadrées par l'adoption du Code des professions en 1973.

Source : Ordre des chimistes du Québec (OCQ)

Renseignements :

Robby Desjardins, 450 421-4578

Mathieu Santerre, 581 996-5344

medias@lorangebleue.biz